

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMMUNE DE MARCOLS LES EAUX
REGISTRE DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le douze du mois de décembre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Marcols Les Eaux, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle du conseil municipal, sous la présidence de François BLACHE, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 06 décembre 2024

Présents : François BLACHE, Anne-Marie ROUDIL, Jérôme VIALLE, Baptiste BONNET, Sabine VIALLE, Claire JOUY, Lionel VIALLE, Marc BOUCHET

Absents : Julien BONNET

Secrétaire de séance : Marc BOUCHET

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer

Lecture du compte-rendu du 21 novembre 2024, approbation à l'unanimité

D2024-059/ Décision modificative N°2 Budget général

En exercice : 09 ; présents : 8 ; représentés : 0 ; votants : 08 ; pour :08 ; contre 0; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Avis favorable à l'unanimité, régularisation écritures budgétaires.

D2024-060/ Autorisation pour signature de la convention de mandat avec le SDE 07 dans le cadre du projet d'installation photovoltaïque

En exercice : 09 ; présents : 8 ; représentés : 0 ; votants : 08 ; pour :08 ; contre 0; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Suite à la présentation de la convention de mandat le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

D2024-061/ Mise en place d'un règlement intérieur au cimetière communal

En exercice : 09 ; présents : 8 ; représentés : 0 ; votants : 08 ; pour :08 ; contre 0; abstentions : 0

Majorité absolue : 5

Après exposé du règlement préparé par les services administratifs, le conseil municipal valide le projet présenté et donne autorisation au maire de prendre l'arrêté municipal mettant en application le règlement. Ce document sera consultable en mairie, en ligne et affiché aux entrées du cimetière.

Présentation de la nouvelle tarification de l'eau par SYDEO

Marc BOUCHET, conseiller municipal siégeant au syndicat SYDEO expose le rapport présenté au comité syndical de SYDEO, présentant le plan pluriannuel d'investissement et la nouvelle tarification mise en place à compter de 2025. Cette nouvelle tarification est avantageuse pour les consommateurs à Marcols.

Dans le cadre des travaux d'investissement prévus, la commune est essentiellement concernée par la mise en service de la nouvelle source et par le raccordement du hameau de Sarret au réseau d'alimentation principal.

**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE COMMUNE DE MARCOLS LES EAUX
REGISTRE DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Questions diverses

- Signalétique Locale : suite au dernier conseil municipal renseignements ont été pris concernant la possibilité d'obtenir des financements dans le cadre de la mise en place d'une signalétique locale. Le projet « coup de pouce » du PNR existe toujours. La commune va se positionner pour ouvrir un dossier de financement.
- Travaux : Jérôme VIALLE signale qu'il est urgent de commander aux employés municipaux la peinture de la porte d'entrée de la mairie fortement abîmée et de faire remplacer la poignée
- Lecture du courrier de ENEDIS suite à la réunion du 06 novembre 2024 : le retour de ENEDIS n'est pas très constructif, ils n'ont pas relevé toutes les coupures qu'ont subi les habitants et les entreprises et rejettent les difficultés rencontrées sur un mauvais entretien des abords des lignes par les propriétaires.
- Travaux sur la zone humide de Gourjatoux : suite à la dernière rencontre avec Guillaume Chevalier du PNR des Monts d'Ardèche un projet d'aménagement sur la zone humide a été proposé, il s'agit dans les futurs de travaux d'aménager en pente plus accessible les bords du lac pour favoriser l'accès à la faune sauvage, à l'exception de la zone réservée au paysage des pompiers, et d'aménager dans la partie supérieure une mare, protégée des sangliers pour favoriser l'implantation et la reproduction des libellules. Ces travaux financés à hauteur de 80% nécessitent une participation financière de 20% de la part de la commune, il est proposé de financer ces travaux par une participation convertie en travaux (de débroussaillage par exemple) réalisés par les employés municipaux. Le PNR doit encore confirmer que cette possibilité de participation est autorisée. Le conseil municipal donne son aval à la poursuite du projet
- Projet d'animation foot zone rurale : à l'initiative du district Drôme Ardèche de football et de Mr André Vincent conseiller municipal à Saint-Pierreville une rencontre va avoir lieu afin de rendre accessible l'activité foot aux jeunes des vallées de la Glueyre. L'absence de club proche pénalise les enfants. Une rencontre va avoir lieu le jeudi 19 décembre à Saint Sauveur de Montagut, le but est de recréer une entité qui permette aux jeunes la pratique du foot. Il n'y aura pas de représentants de la commune disponible pour la réunion mais le conseil municipal soutient ce projet et souhaite être tenu informé des suites données.
- Achat des terrains de la propriété de Marie Duroux : la signature de l'acte notarié a lieu mercredi 18 décembre.
- Ruine de la calade de la Farge : il est urgent de remplir la ruine appartenant à la mairie calade de la Farge, le mur de soutènement du chemin communal est très abîmé et le comblement de la ruine adossée au chemin sécurisera l'ensemble du mur. Un devis a été demandé à l'entreprise de Benjamin BONNET pour ramener les remblais stockés depuis quelques temps dans le but de combler la ruine. 1200€/journée de travail et 4 journées envisagées, le conseil municipal donne un accord de principe.
- CDD : le contrat de Manu Lemée sera prolongé à partir de janvier 2025 pour 3 mois supplémentaires, son temps de travail sera ramené à 16h00 par semaine, soit les lundis et mardis
- SIVU de l'école : une réunion est prévue vendredi 13 décembre. Le maire expose la baisse des effectifs pour l'année scolaire à venir, les élus sont inquiets du risque de fermeture d'une classe sur l'une des deux écoles du RPI.
- L'EHPAD a remplacé des chariots de distribution de repas qui tiennent les plats au chaud et propose à la mairie d'en récupérer un d'occasion pour la salle des fêtes.
- Un marché de Noël est organisé par l'association « Les amis des résidents de l'EHPAD » samedi 14 décembre dans le hall de l'établissement. Les dernières décorations seront installées dans le village samedi 14 décembre avec l'aide de l'entreprise Chambonnet.